

Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routier Cellule Transport exceptionnel Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur

Tél: 0032 (0)81 77 24 00 - Mail: te@spw.wallonie.be

facebook : Wallonie infrastructures

Itinéraires pour les transports exceptionnels

22/10/2025

<u>CELLES – MONT-DE-L'ENCLUS</u>: N48: largeur limitée! (poursuite des travaux)

Les phases suivantes des travaux sur la N48 sur les communes de Celles et Mont-de-l'Enclus, continuent a limiter, à **une bande de circulation**, la largeur disponible.

Le passage alternatif est réglé par des feux tricolores.



La phase 3 est prévue du 24/10 au 15/12 sur une longueur d'environ 325 m. La phase 4 est prévue du 16/12 au 30/01 sur une longueur d'environ 100 m.

Veuillez-vous assurer avant le transport de la possibilité de passage, adapter votre planning ou demander une autorisation de déviation.

<u>Information</u>: https://www.elia.be/fr/infrastructure-et-projets/projets-infrastructure/ruien-chievres

Durée probable : de l'ensemble du chantier : jusqu'au 30/01/2026